

TRÉSORS

5 RYTHMES du 5 au 10 juillet

Merci de prendre quelques minutes pour lire ce document, afin de recevoir les informations dont vous pourriez avoir besoin et que nous avons besoin de vous transmettre.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignements supplémentaires :

tresors5r@mailo.com

contact Clélia CARROT +33 7 50 85 84 91

UN FESTI-STAGE

Une forme unique et expérimentale qui relève à la fois du FESTIVAL, parce que nous campons et vivons ensemble pendant 5 jours, créons une tribu de danse vivante (dans laquelle les enfants sont bienvenus) et du STAGE, parce que nous formons un groupe de danseurs en exploration, guidés dans notre traversée par 4 enseignants 5R expérimentés, sur un thème de stage profond et intense.

INFORMATIONS PRATIQUES

EST-CE UN RÉSIDENTIEL ?

...OUI !

Nous campons tous ensemble sur le terrain, et la pension complète est indissociable de l'inscription au FestiStage. Une résidence pour vivre une expérience immersive et itinérante !

- Cas exceptionnel : si des participants ne peuvent pas camper, il leur sera possible de trouver un hébergement par leurs propres moyens, dans la limite de 10 participants, et sans prise en charge de transports par l'équipe.

REPAS

Les repas (bio locaux au maximum) sont servis sur place : petit déjeuner, déjeuner, dîner.

- En cas de régime spécial, sans gluten ou sans lactose, un supplément de 5 euros/jour sera demandé.

DANSE EN NATURE

Nous dansons en nature, sur des sols parfois sauvages et irréguliers.

Prévoir des vêtements qui ne craignent rien, adaptés à différentes conditions météo (pluie, chaleur...), des chaussures souples pour les pieds sensibles.

Nous dansons en alternance sur le site et dans des espaces naturels alentours, accessibles tantôt à pied (des petites marches, pas de randonnée), tantôt en véhicule (en co-voiturage).

L'équipe vous guidera dans ce parcours afin que votre expérience soit légère et fluide.

EN S'INSCRIVANT, LE PARTICIPANT A CONNAISSANCE QUE :
CHAQUE PARTICIPANT EST RESPONSABLE DE LUI-MÊME ET COMPREND
QU'IL NE S'AGIT PAS D'UN ESPACE THÉRAPEUTIQUE.
CHAQUE PARTICIPANT EST RESPONSABLE DE SON MATÉRIEL.

LES ARRÊTES RÉSERVENT VÔTRE PLACE, CONSTITUENT UN
ENGAGEMENT ET NE SONT EN AUCUN CAS REMBOURSABLES DÈS
LORS QU'ILS SONT RÉGLÉS, SAUF EN CAS D'ANNULATION DE
L'ÉVÉNEMENT PAR LES ORGANISATEURS.

EN CAS D'ANNULATION MOINS DE 3 JOURS AVANT L'ÉVÉNEMENT,
SERONT ÉGALEMENT DÛS : LA MOITIÉ DU PRIX DES REPAS POUR
COMPENSER LES FRAIS ENGAGÉS SUR CEUX-CI (60 EUR).

EN S'INSCRIVANT, VOUS ADHÉREZ À L'ASSOCIATION BRUIT DE FOND.

ECO-CAMPING « bucolique et roots »

C'est un terrain boisé privé, avec un bassin pour se rafraîchir, une source, des rivières, chemins, forêts tout autour... une grande terrasse pour se retrouver lors des repas.

- Chaque participant apporte son propre matériel de camping : tente, matelas, duvet, camion etc.
- Accès eau, toilettes sèches, et douches solaires (l'équipe prend en charge leur fonctionnement).
- Campement calme soir et nuit, dans le respect du sommeil des uns, des autres, du voisinage.
- Bacs à « Vaisselle toi-même » pour la gestion des repas.
- Pas de chien en liberté sur le site.

TRANSPORTS

La gare privilégiée est la gare de Thiviers (24), par laquelle on peut arriver par Limoges.

Il existe aussi des bus qui arrivent à Nontron (24).

L'équipe doit être informée 1 semaine avant minimum de votre besoin d'être récupéré ou amené à la gare. Nous demanderons 5 euros par personne par trajet pour participer aux frais d'essence.

LIEU DIT AUMONT
24300 SAVIGNAC DE NONTRON

ENFANTS

Les enfants sont bienvenus dans notre tribu Vivante !
Entre 6 et 13 ans (pour qu'ils soient un minimum autonomes)
une personne de confiance veillera sur eux pendant nos danses.

Une participation financière pour rémunérer cette personne sera demandée, partagée entre le nombre d'enfants.
Pour vous accompagner avec un enfant plus petit, il est possible de venir avec quelqu'un qui ne fait pas le stage : dans ce cas, cette personne devra régler le prix du camping et des repas.

Certains Warm Up pourront accueillir les enfants dans la danse, sous la responsabilité parentale et à la condition que la séance n'en soit pas perturbée.